



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'An Deux Mille vingt-deux.
Le 03 mars à 19h00.

Les membres du bureau, légalement convoqués, se sont réunis aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 23/02/22

Date d'affichage : 23/02/22

Nombre de membres :

- en exercice : 29

- présents : 19

- votants : 22

Etaient présents :

Cédric BOLE, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Jean-Noël CUENOT, Jean-Pierre FRIGO, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Sylvie LE HIR, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Francine MISERE, Jean-Louis MOUGIN, Alexandre PANTEL, Elisabeth REDOUTEY, Catherine ROGNON, Gilles ROBERT, Franck VILLEMAIN

Etaient présents par visioconférence :

Anthony CUENOT

Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Dominique MOLLIER, Valérie PAGNOT, Pierre VAUFREY, Charles SCHELLE

Etaient absents :

Eric HOULLEY, Bernard JACQUET, Christian MOREL, Daniel PRIEUR,

Ont donné pouvoir :

Valérie PAGNOT a donné pouvoir à Gilles ROBERT

Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Cédric BOLE

Dominique MOLLIER a donné pourvoir à Cédric BOLE

Elisabeth Redoutey a été élue secrétaire.

Objet : DE2022-05 : Validation de la fiche action « programme d'éducation WATTY »

Signature de la convention de partenariat entre EcoCo2 et le Parc pour déployer le programme Watty sur 21 classes du territoire sur l'année scolaire 2022/2023.

Le programme WATTY a pour objectifs de sensibiliser les élèves d'écoles maternelles et élémentaires à la transition écologique et les rendre acteurs. Ceci en organisant différentes choses pendant l'année scolaire. Le programme s'articule autour de plusieurs axes : ateliers, moment avec les parents, organisation d'un évènement par an, outils pédagogiques pour les enseignants. Le programme est proposé et suivi par l'organisme EcoCo2 mandaté par l'Etat. Le partenaire local sera le CPIE du Haut-Doubs. L'action est financée à hauteur 70 % par des

Envoyé en préfecture le 21/03/2022

Reçu en préfecture le 21/03/2022

Affiché le

ID : 025-200096295-20220303-DE2022_05-DE



Certificats d'Economie d'Energie. Le Parc propose de financer le reste à charge. Avec un objectif de toucher 21 classes, le montant de l'action est de 5 880 € HT sur l'année scolaire 2022/2023.

Pour l'instant voici les écoles intéressées : école de Charquemont, école de Maïche, écoles de Bonnétague, école de St-Hippolyte, école privée du Russey, école de Damprichard.

Le bureau valide la réalisation de cette action et son budget.

Approbation à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme, le Président
Denis LEROUX

